



Le Cim

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2025 - N°951

PORTRAIT

**Hommage
à Jacqueline
Turmel**

CULTURE

**Le papier
sous toutes
ses formes**

DOSSIER

**Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal :
une année charnière**

Dossier 13

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : une année charnière

La Ville en action 4-12

Retour en images 4

L'actu en bref 5

Vie de quartier 6

La Ville en action 7

Développement durable 12



Vie municipale 18-21

Expressions politiques 18

Conseil municipal 21

Ils font Cesson 22-29

Économie & commerces 22

Culture 25

Vie associative et sportive 27

Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac, le Maire
Élus référents : Jeanne Féret,
adjointe à la vie citoyenne et
à la communication ; Archibald
Bagourd, conseiller délégué à la
communication numérique
Directeur de cabinet : Maxime
Dumoulin
Rédaction et mise en page :
Service communication
communication@ville-cesson-
sevigne.fr ; 02 99 83 52 00

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Chat Noir
Impressions
Tirage à 11 300 exemplaires
Distribution : S'pricom
06 31 63 07 23
Couverture : vue du quartier
de Bourgchevreuil © Ville de
Cesson-Sévigné



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} mars 2025 :
mercredi 5 février

- Magazine du 1^{er} avril 2025 :
mercredi 5 mars

Chères Cessonnaïses,
Chers Cessonnaïses,

Nous clôturons un mois de janvier marqué par de nombreux événements et projets pour notre commune. Toutefois, avant d'entamer le mois de février, je voulais vous informer que le dossier sur la sécurité annoncé dans l'édito précédent est décalé au mois de mars. Ce report fait suite au décalage de l'inauguration de l'Hôtel des Polices, conséquence des récents bouleversements gouvernementaux. Nous sommes toutefois ravis d'annoncer que l'Hôtel des Polices a ouvert ses portes le lundi 20 janvier et accueille désormais le public. Ce bâtiment réunissant Police Municipale et Police Nationale dans un lieu unique, est au service de votre sécurité.

Le 20 janvier a également été une journée exceptionnelle pour Cesson-Sévigné, avec la venue du Président de la République qui a choisi notre commune pour présenter ses vœux aux armées depuis le Commandement de l'Appui Terrestre Numérique (CATNC). Cet honneur témoigne du rôle clé que joue cette base militaire stratégique dans les enjeux de cybersécurité, d'innovation et de défense.

Janvier fut aussi un mois riche en convivialité. Cette année, nous avons célébré les vœux sur la thématique de la santé. Ce choix reflète notre engagement pour le bien-être de tous les habitants. Lors de ces cérémonies, j'ai tenu à rendre hommage à Jacqueline Turmel, conseillère en charge de la relation avec les commerçants, qui nous a quittés début janvier. Je vous invite à découvrir dans cette édition la richesse de son parcours professionnel mais aussi une personnalité empreinte de gentillesse. Deux facteurs qui ont fait d'elle une élue de grande qualité.



© Eléa Brégère

Dans ce numéro du CIM, le dossier met en lumière un acronyme méconnu des habitants : le PLUi, cet outil stratégique qui définit l'avenir de l'aménagement de notre territoire. Vous y découvrirez les projets pour renforcer la mobilité, protéger nos espaces naturels, mais aussi ceux qui permettent d'accompagner la transition écologique.

Par ailleurs, la piétonnisation autour du marché est désormais pérennisée. Résultat : un centre-ville plus apaisé avec autant de parkings, la même facilité de circulation pour les vélos et les voitures, mais surtout plus de liberté et de sécurité pour les piétons.

Enfin, la vitalité de nos quartiers et de nos commerces reste une priorité pour le dynamisme de notre ville. C'est pourquoi, chaque mois, nous saluons nos nouveaux commerçants. Notre façon à nous de mettre en lumière les acteurs du commerce local.

Pour découvrir toutes les activités à venir, qu'elles soient sportives, culturelles ou associatives, je vous invite à parcourir ce numéro du mois de février.

Bonne lecture à toutes et tous !

Votre Maire,
Jean-Pierre Savignac



17 décembre

Chants partagés entre générations à la résidence Beusoleil

Un moment riche en émotion s'est déroulé à la résidence Beusoleil : les enfants des classes de petite et moyenne sections de maternelle de l'école Notre-Dame ont partagé un moment musical avec les résidents, autour d'Élisabeth Algier au piano.

20 décembre

Goûter de Noël solidaire et en musique à la résidence d'Automne

La résidence d'Automne a accueilli un goûter de Noël organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sous le signe de la solidarité et de la convivialité. Une ambiance chaleureuse, animée par les voix des choristes de Cesson Retraite Active, pour ce moment de partage et de joie.



13 janvier

La cérémonie des vœux aux associations placée sous le signe de la santé et du bien-être

L'occasion de mettre un coup de projecteur sur six associations œuvrant pour la culture, le social et le sport : LaboCesson, les Aristofans, Cesson 35 aide humanitaire, l'association d'animation des EMS (établissements médico-sociaux), Zumb'Attitude, et l'Olympique Club Cycliste Cessonnais.

Moment fort de la soirée : Jean-Pierre Savignac, le Maire, a remis à Paulette Demay la médaille de la vie associative pour son engagement exceptionnel. Marie-Thérèse Travers a également été chaleureusement remerciée pour son rôle de présidente du Comité des Fêtes depuis plusieurs années.



14 janvier

La cérémonie des vœux aux entreprises

Le Maire et les élus ont présenté leurs vœux 2025 aux commerces, entreprises et agriculteurs de notre commune. Cette année, ont été mis à l'honneur des initiatives inspirantes et des projets innovants sous le signe de la santé et du bien-être : la ferme Au fil des Cesson, Kiffe ton cycle, Canopia, Vivalto-Hôpital Sévigné et Office Santé.



Sécurité

L'Hôtel des Polices s'installe mail de Bourcchevreuil

La Police Municipale et la Police Nationale sont désormais réunies dans un même lieu

Les horaires d'accueil :

- ☛ Lundi au vendredi, de 9h à 18h
- ☛ Samedi, de 7h à 12h (Police Municipale uniquement)
- ▶ Contact accueil : 02 57 87 10 05
- ▶ Contact direct Police Municipale : 02 99 83 52 14 ; 06 09 35 73 92

Numéros d'urgence : Police Secours : 17, numéro d'appel d'urgence européen : 112 ; numéro d'urgence Personnes sourdes et malentendantes : 114



Nouveau numéro déchets - Rennes Métropole

Composez désormais le 0 223 622 622

Le numéro vert 0 800 01 14 31 va en effet progressivement laisser sa place à ce numéro au prix d'un appel local (non surtaxé) pour les citoyens. Composez le 0 223 622 622 pour toute question sur les déchets dans la métropole de Rennes.



Vie citoyenne

3^e budget participatif : merci aux participants

47 projets ont été déposés dans le cadre de la troisième édition du budget participatif. Place à l'analyse par les services de la Ville pour vérifier s'ils répondent aux critères du règlement. Nous vous donnons rendez-vous en mai pour les votes des projets jugés recevables.



Recensement de la population 2025

Quatre agents recenseurs ont été recrutés par la Ville pour mener à bien le recensement d'une partie des Cessonnaises et Cessonnais en ce début d'année. Les personnes concernées ont reçu un courrier d'information.

- ▶ Recensez-vous en ligne jusqu'au 22 février 2025 sur le-recensement-et-moi.fr

Les chiffres

18 589

habitants selon les chiffres de l'Insee au 1^{er} janvier 2025*

- ☛ 18 076 habitants : les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune
- ☛ 513 habitants (population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné comme par exemple les étudiants).

* il s'agit de la population légale 2025 qui correspond au millésime 2022. Il y a toujours 3 ans de décalage.



Éducation

Ouverture des inscriptions dans les écoles publiques

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025 des enfants nés en 2022 et pour les nouveaux arrivants seront ouvertes du 10 février au 6 juin.

☛ Vous disposez déjà d'un compte sur le portail Familles :

vous devez simplement y ajouter l'enfant concerné

☛ Vous ne disposez pas de compte : **il est obligatoire** de

le créer et de remplir en ligne les renseignements sur le ou les enfants concernés par une inscription scolaire.

Dans tous les cas, vous devez transmettre via le portail Familles, dans "mes documents à déposer" la copie des pages de vaccination, les pages parents et enfants du livret de famille, l'attestation responsabilité civile, un justificatif de domicile.

Dérogation secteur scolaire

Une demande est à compléter avant toute inscription. Le dossier est disponible dans les "formulaire d'inscription" sur le portail Familles. Les agents de l'Espace Citoyen restent disponibles pour les familles rencontrant des difficultés.

- ▶ 02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Portes ouvertes des lycées

☛ Lycée Ozanam : vendredi 7 mars, de 17h à 19h et samedi 8 mars, de 9h à 12h, 99, rue de la Chalotais ;

☛ Lycée Sévigné : samedi 15 mars, de 9h à 12h, 2, rue de la Chalotais.

Repas des aînés : un empêchement ? Prévenez-nous !

Vous êtes inscrits au repas des aînés du samedi 8 février ? Vous avez un empêchement ? Pensez à prévenir le Centre Communal d'Action Sociale de votre absence afin de libérer votre place.

- ▶ Contact : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ou 02 99 83 52 31

Hommage à Jacqueline Turmel

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Jacqueline Turmel, conseillère municipale déléguée aux commerces, le vendredi 3 janvier.



© Jean Wagner

Jacqueline Turmel.

Une enfance marquée par la gymnastique et la mode

Née le 13 août 1944 à Rennes, Jacqueline a grandi dans une famille chaleureuse et aimante, entourée de son frère et de ses sœurs. Petite fille dynamique, sportive et coquette, elle se passionne très tôt pour la gymnastique. Ses talents l'ont même menée à participer à des compétitions internationales en Russie. Elle était présente à tous les événements locaux, comme la fête des fleurs ou les kermesses, et participait activement à la vie de son club de gym.

La mode était une autre de ses grandes passions. Convaincue que les chapeaux représentaient le comble de l'élégance, elle a choisi d'étudier le métier de modiste. De fil en aiguille, elle est entrée aux galeries Lafayette à Rennes comme apprentie puis chez Oberthur où elle a exercé quelques années.

Une maman, grand-mère et arrière-grand-mère comblée

Jacqueline s'est mariée avec Michel Turmel le 2 mai 1964. De son union sont nés 3 enfants auxquels se sont ajoutés 6 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, tous sources de grande fierté pour elle. La famille s'est installée à Cesson-Sévigné.

La passion du commerce

Après s'être consacrée à l'éducation de ses enfants, Jacqueline a renoué avec la vie active. Elle a d'abord occupé un poste de vendeuse en maroquinerie à l'Intermarché des Longchamps. Animée par un fort esprit d'initiative, elle a ensuite ouvert son propre magasin de prêt-à-porter Homme/Femme, qu'elle a tenu pendant 15 ans. Toujours avide de nouveaux projets, elle a vendu son commerce pour devenir responsable d'un magasin de robes de mariée, poste qu'elle a occupé jusqu'à la retraite.

Une retraite active

Pour Jacqueline, la retraite n'était pas synonyme de repos. Dynamique et sociable, elle s'est investie dans l'association Cesson Retraite Active, a participé à des galas de danse, animé des cours de gym et contribué à la création de spectacles... Sa vitalité et son enthousiasme étaient contagieux.

La doyenne des conseillers municipaux

En juin 2020, Jacqueline a rejoint le Conseil municipal de Cesson-Sévigné en tant que doyenne, avec une délégation au commerce et aux relations avec les commerçants. Son expertise et son attachement à ce domaine lui ont permis de tisser des liens forts avec les acteurs locaux et de soutenir de nombreuses initiatives. Son époux, Michel, partageait également cet engagement en rejoignant l'équipe des référents de quartier, mise en place par la municipalité. Jacqueline a marqué notre collectivité par son engagement sans faille. Ses contributions, empreintes de rigueur et de bienveillance, ont largement participé au rayonnement de notre commune.

Un souvenir inoubliable

Au-delà de ses compétences professionnelles reconnues, Jacqueline Turmel restera dans les mémoires pour son humanité, son écoute attentive, et son esprit fédérateur. Son énergie et sa chaleur humaine ont inspiré tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

La Ville adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches dans cette douloureuse épreuve.

Entreprises, participez au Forum Emploi Cesson 2025



Après avoir attiré plus de 800 visiteurs en 2024, le Forum Emploi Cesson (FEC) revient en force ! Organisé par le groupement d'employeurs Héllys, en partenariat avec la Ville, cet événement phare se tiendra le jeudi 24 avril, salle Paul Janson, de 9h à 17h.

Entreprises, inscrivez-vous dès maintenant !

Vous cherchez à recruter des talents pour soutenir votre croissance ? Réservez sans attendre votre stand au Forum de l'emploi. Rencontrez des candidats motivés, valorisez votre entreprise et développez votre réseau ! Attention, le nombre de stands est limité à 80 exposants.

► Inscription via le qr code ci-contre



Candidats, trouvez votre futur emploi !

Retenez déjà la date ! Plus d'infos à venir. Entrée gratuite pour les candidats.

Flâner en toute sécurité aux abords du marché : pari réussi !

Après une expérimentation de 3 mois, l'heure est au bilan pour la piétonnisation des abords du marché du samedi matin. Cette initiative, portée par la Ville, vise à offrir un espace encore plus agréable et sécurisé pour les habitants et les commerçants. Si la circulation aux véhicules est interdite, l'accessibilité reste garantie grâce à la préservation de tous les parkings à proximité.



Des résultats très positifs

Avec la suppression de la circulation automobile durant le marché, piétons, familles avec enfants, et personnes à mobilité réduite profitent d'un environnement plus apaisé et convivial. « Je suis très favorable à cette idée que je soutiens depuis que j'habite à Cesson. C'est très agréable de pouvoir déambuler en toute sécurité autour du marché et accéder aux commerces du centre ville. L'animation du marché et du centre prend ainsi tout son sens. » souligne Sandra. Joël partage cet avis : « C'est une très bonne initiative à pérenniser. C'est bien plus agréable que

d'avoir les voitures qui essaient de se faufiler sur le pont au milieu des piétons. »

Fort de ces retours, la municipalité a décidé de pérenniser la piétonnisation chaque samedi, de 8h30 à 13h30, sur le secteur autour de la place du Marché (rue de l'Hôtel de Ville, place de l'Église, une partie de la rue des Vieux Ponts).

Un accès aux parkings préservé

Bonne nouvelle pour les habitués : le stationnement reste maintenu à proximité immédiate (mail de Bourgchevreuil, bd de Dézerseul, rue de la Chalotais...). Les parkings des Vieux Ponts sont accessibles depuis la rue de Paris.

Zoom : les autorisations d'urbanisme obligatoires

Dans le cadre de certaines constructions, agrandissements, rénovations ou encore poses de clôture, vous devez respecter un certain nombre de démarches et de règles d'urbanisme.

Celles-ci font l'objet d'une instruction par le service Urbanisme de la Ville de Cesson-Sévigné : permis de construire ou déclaration préalable, on vous explique selon votre projet.

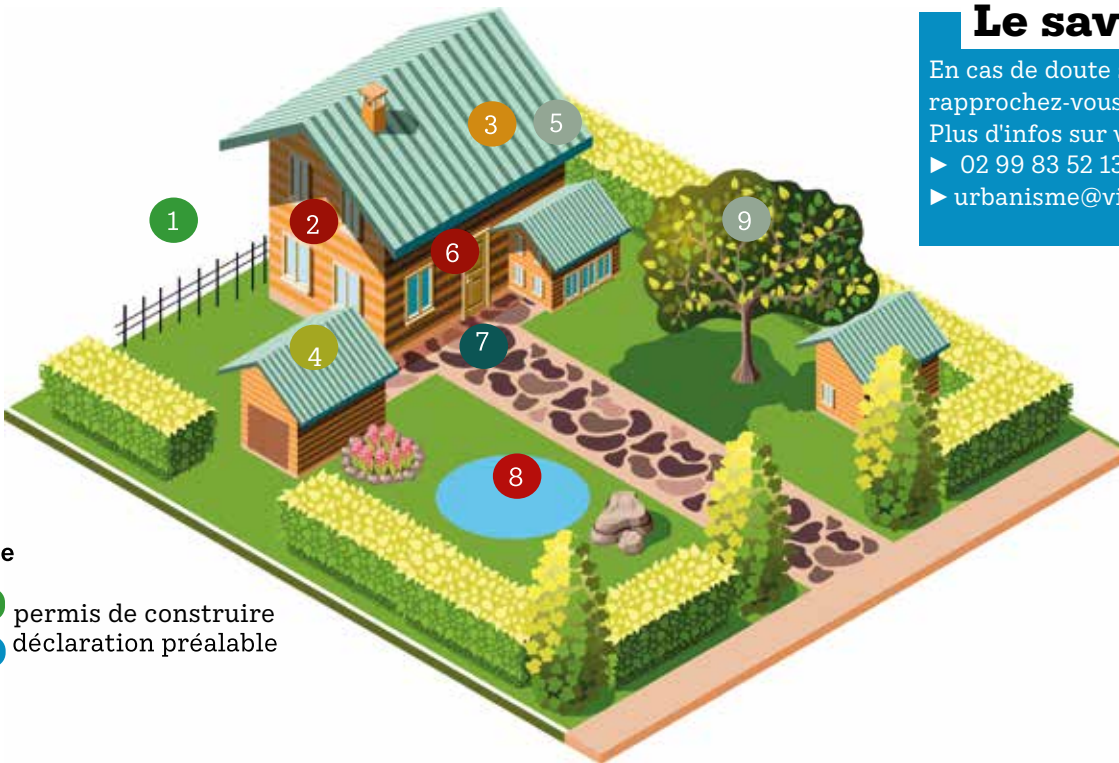
Le saviez-vous ?

En cas de doute sur votre projet, rapprochez-vous du service Urbanisme.

Plus d'infos sur ville-cesson-sevigne.fr

▶ 02 99 83 52 13

▶ urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr



Légende

- ▶ PC permis de construire
- ▶ DP déclaration préalable

1 Je modifie ou crée une clôture

▶ DP

2 Je crée ou modifie une ouverture

Percement de fenêtre, changement de menuiseries extérieures

▶ DP

3 Je modifie la toiture

Rénovation de la toiture, couverture / Installation de panneaux photovoltaïques / Installation d'une fenêtre sur le toit.

▶ DP

4 J'installe un abri de jardin (non attenant)

▶ Aucune formalité < 5 m²

▶ DP > 5 m² à 20 m²

▶ PC > 20 m²

5 Je réalise une extension

Construction d'une véranda / Extension d'un garage / Aménagement de combles / Aménagement du garage en pièce habitable.

En zones urbaines :

▶ DP < 40 m²

▶ PC > 40 m²

En zones non urbaines :

▶ DP < 20 m²

▶ PC > 20 m²

6 Je fais un ravalement de façade ou un changement de couleur

En zones urbaines ou bâtiment classé 1*2*3* au PBIL**

▶ DP

**PBIL : Patrimoine Bâti d'Intérêt Local (maisons patrimoniales souvent en pierre)

7 Je construis une terrasse

▶ Aucune formalité Hauteur < 0,60 m

▶ DP Hauteur > 0,60 m

8 Je construis une piscine

Bassin non couvert :

▶ Aucune formalité < 10 m²

▶ DP > 10 m² et 100 m²

▶ PC > 100 m²

Bassin couvert

▶ PC Hauteur > 1,80 m

9 Je coupe ou abats des arbres en espace "boisé classé"

▶ DP

Restauration scolaire : des repas sains et de qualité

Savez-vous ce qui se cache derrière les assiettes des écoliers de Cesson-Sévigné ? Chaque jour, dès 9h30, l'équipe de cuisiniers des écoles Bourgchevreuil et Beausoleil s'active pour préparer plus de 900 repas destinés à la cantine. Mais que trouvent les enfants dans leurs assiettes ?

Des repas préparés sur site, chaque matin

« Plus de 90 % des écoliers mangent à la cantine chaque midi. Cela demande une organisation irréprochable » témoigne Jean-Charles Garry, chef de cuisine. Pour relever ce défi quotidien, il s'appuie sur une équipe de 13 agents en charge du service et de l'entretien, sans compter les agents périscolaires aux côtés des enfants lors du repas. Depuis 2016, la Ville travaille en partenariat avec la société Convivio pour approvisionner les repas des écoles publiques et du centre de loisirs. Une attention particulière est portée à la qualité des produits, tous les repas sont préparés sur site, à l'école Bourgchevreuil, par des agents municipaux.

Une alimentation durable au cœur des priorités

La Ville va bien au-delà des exigences de la loi Egalim en matière de qualité alimentaire. Adoptée en 2018, la loi Egalim vise à promouvoir une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle impose que 50 % des repas servis dans les restaurants collectifs publics soient constitués de produits issus de filières durables et de qualité, dont 20 % de produits biologiques.



Jean-Charles Garry, chef de cuisine .

En 2022, la Ville avait déjà dépassé ces objectifs avec 59,9 % de produits de qualité. Et en 2025, cet engagement s'est encore renforcé : 75 % de produits utilisés sont issus de filières durables ou biologiques. « Cet effort est d'autant plus remarquable dans un contexte de forte hausse des coûts des matières premières » souligne Anthony Bataller, directeur du service Éducation Jeunesse de la Ville.

En mettant l'accent sur la qualité et la durabilité, la Ville prouve qu'il est possible de concilier exigence, responsabilité et bien-être des enfants.

Le chiffre

75 C'est en pourcentage la part de produits de qualité proposée dans les assiettes, sachant que la loi Egalim impose une part de 50 %.

Les petits bruits de Cesson-Sévigné



Nous entendons régulièrement " **Ce n'est pas possible d'aller jusqu'au métro en transport en commun**"

Et pourtant, une ligne de bus, la 34 permet à chaque habitant depuis le quartier de la Monniais en passant par le centre-ville et le quartier Bourgchevreuil de se rendre à ViaSilva.

Cette ligne, ouverte de 7h à 20h30, propose 40 passages par jour.

Et pour les seniors, pensez au C'son bus !

34

C'est la ligne du réseau STAR qui relie ViaSilva aux autres quartiers cessonnois pour prendre le métro ou venir en centre-ville depuis ViaSilva par exemple !



MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1988



PLANS 3D

PLANS PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

E&D
ESSENTIEL D'UN
DOMICILE



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN
DES EXTÉRIEURS



AIDE À LA
PERSONNE

& Agence de Cesson
2 Place des Arcades
02 22 91 04 11

& Agence de Chantepie
15 Place de l'Église
02 22 91 04 10



cession@essentiel-domicile.fr | www.essentiel-domicile.fr

CRÉDIT
50%
D'IMPÔT



MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF

RÉNOVATION

Escalier - Fenêtre - Porte - Agencement - Parquet

108 route de Fougères
La Victoire
35510 Cesson-Sévigné

02 99 62 18 40
www.brunodelahaye.fr
menuiserie@brunodelahaye.fr



中國
味道

Le Goût
de la Chine

TIZEN
Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr
Réservation - Click&Collect
Livraison - Repas de Groupe

02 99 63 97 86
Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

Vœux aux armées : Cesson-Sévigné accueille le Président de la République

© Yannick Billioux



Pour ses vœux aux Armées, après l'Armée de l'air et de l'espace en 2023, à Mont-de-Marsan, et la Marine nationale à Cherbourg-en-Cotentin en 2024, c'est l'Armée de terre qui a accueilli le Président de la République Emmanuel Macron. Il s'est rendu le lundi 20 janvier au quartier Leschi qui abrite notamment l'École des transmissions. L'occasion de mettre en avant les performances des armées dans les domaines du numérique et de la cybersécurité.

Le Président Emmanuel Macron à Cesson-Sévigné !

Jean-Pierre Savignac, le Maire, s'est réjoui de cette reconnaissance : « *Je suis fier que Cesson-Sévigné ait été choisie pour accueillir les vœux aux forces armées du Président Emmanuel Macron.* »

Le chef de l'État a salué l'engagement des militaires : « *L'année écoulée a été exceptionnelle à plus d'un titre car les fronts étaient nombreux et vous avez été là sur tout notre territoire et en chaque instant.* » Il a également rendu hommage à leur contribution aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : « *Vous avez contribué à la réussite de nos jeux olympiques et paralympiques à travers vos missions de sécurité, l'excellence de nos missions cyber mais vous avez aussi contribué à leur palmarès, je ne l'oublie pas et je salue les nombreux champions issus de vos rangs.* »

Le cyber, au cœur des préoccupations

Le choix de Cesson-Sévigné pour cet événement illustre son rôle stratégique dans le domaine de la cybersécurité. La Ville est honorée d'accueillir des militaires, sur son territoire. Le quartier Leschi, siège de l'École des Transmissions, forme les cadres appelés à servir dans les domaines des systèmes d'information et de communication et de la guerre numérique. En février 2024, le quartier a évolué pour renforcer la cybersécurité de l'armée. Le Commandement de l'Appui Terrestre Numérique (CATNC)

succède au commandement des systèmes d'information et de communication (COMSIC), dont il reprend l'intégralité des missions. Il a également sous ses ordres la jeune Brigade d'Appui Numérique et Cyber (BANC), créée au même moment. Elle a pour mission de contrer les menaces numériques et d'exploiter les opportunités permises par ces nouveaux outils. Le CATNC incarne la transformation vers une "armée de Terre de combat" dans les domaines numérique et cyber et contribue à renforcer la capacité à agir dans des opérations multimilieux-multi-champs.

Le général de Gaulle, dernier président à être venu à Cesson-Sévigné

La Ville a eu l'honneur d'accueillir, à deux reprises, le général de Gaulle, figure emblématique de la France contemporaine, président de la République de 1959 à 1969.

La première visite remonte au 12 juin 1950 : le général de Gaulle, alors retiré de la vie politique après son départ du gouvernement en 1946, s'est rendu au château de la Monnaie pour une réunion.

Sept ans plus tard, le 16 juillet 1957, il revient au même endroit pour un événement plus personnel : le mariage de sa nièce, Marie-Louise de Gaulle, avec Hubert de Poulpiquet.

Covoit'STAR : un nouveau service pour encourager le covoiturage



Covoit'STAR, un nouveau service lancé depuis le 1^{er} janvier par Rennes Métropole pour encourager le covoiturage au quotidien. Une alternative écologique, financièrement intéressante pour les passagers comme pour les conducteurs, pour réduire le nombre de véhicules sur les routes.

Comment ça marche ?

Grâce à l'application Covoit'STAR, partagez vos trajets dès lors qu'ils ont une origine ou une destination dans la métropole. Conducteurs et passagers sont mis en relation via des points de rendez-vous optimisés pour limiter les détours. Pour que votre trajet puisse être pris en charge, il devra être compris entre 5 km et 60 km. Ainsi le service ne prendra pas la place de trajets pouvant être réalisés à pied ou à vélo, ni de longs trajets

qui sortent du cadre du "court-voiturage". Dans la même idée, les itinéraires suivant les axes des lignes de métro ou de Chronostar ne pourront pas être subventionnés.

Quels sont les avantages financiers ?

Les trajets sont gratuits pour les passagers jusqu'au 30 juin 2025. Après cette date, chaque trajet coûtera 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètres parcourus.

Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 3 € par trajet et par passager transporté, selon la distance parcourue :

- ➔ De 5 à 15 km : 1,50 €
- ➔ De 15 à 30 km : 1,50 € + 0,10 € par km supplémentaire
- ➔ De 30 à 60 km : 3 €

Par exemple, pour un trajet partant de Cesson-Sévigné jusqu'à Pacé, le conducteur reçoit 2,30 €.

La différence entre le montant perçu par le conducteur et celui payé par le passager sera prise en charge par Rennes Métropole. De manière à éviter toute professionnalisation du service, une limite de deux déplacements maximum par jour est fixée et la compensation financière ne pourra pas dépasser 150 € par mois.

► Rejoignez le mouvement ! Participez à la mobilité durable en téléchargeant l'appli blabla'Car Daily

Zone à Faible Émission (ZFE) : le calendrier

Depuis le mois de janvier, les véhicules les plus polluants sont interdits de circulation à l'intérieur de la rocade rennaise, hors zone d'habitations de Cesson-Sévigné. Dans cette ZFE, les restrictions s'étendent progressivement jusqu'en 2030.

1 ^{er} janvier 2025	Tous véhicules non classés (pour les voitures : véhicules essence et diesel immatriculés jusqu'au 31/12/1996)
1 ^{er} janvier 2027	Les Crit'Air 5 (véhicules diesel immatriculés jusqu'au 31/12/2000)
1 ^{er} janvier 2029	Les Crit'Air 4 (véhicules diesel immatriculés jusqu'au 31/12/2005)
1 ^{er} janvier 2030	Les Crit'Air 3 (véhicules diesel immatriculés jusqu'au 31/12/2010 et essence immatriculés jusqu'au 31/12/2005)



► Des dérogations sont possibles. Retrouvez toutes les informations sur le site internet metropole.rennes.fr

► Commandez votre vignette Crit'Air (obligatoire) sur certificat-air.gouv.fr

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) une année charnière

L'aménagement du territoire évolue pour répondre aux défis de demain : croissance démographique, préservation de l'environnement, et nouveaux besoins en infrastructures. Cette année sera marquée par les prochaines modifications du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une étape importante pour accompagner l'évolution urbaine de Cesson-Sévigné, en particulier sur certains secteurs. Ce dossier a pour ambition de vous expliquer les évolutions prévues dans le cadre de la procédure de modification du PLUi en cours.

Depuis 2019, le Plan Local d'Urbanisme est devenu Intercommunal, il est rédigé par Rennes Métropole en lien permanent avec les 43 communes pour l'ensemble de l'agglomération.



Les outils d'aménagement du territoire



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont deux outils complémentaires de l'aménagement de notre territoire. Tandis que le SCoT trace les grandes lignes stratégiques sur le Pays de Rennes, le PLUi réglemente concrètement l'aménagement à l'échelle de Rennes Métropole et donc de notre commune.

Objectifs

SCoT

Stratégique (vision globale).

Il définit les grands axes de développement en tenant compte des enjeux économiques, écologiques, sociaux et culturels.

Le SCoT est une mission du Pays de Rennes constitué de 76 communes qui appartiennent à 4 EPCI

Rennes Métropole
Communauté du Val d'Ille-Aubigné
Liffré-Cormier communauté,
Pays de Châteaugiron.

Les règles du SCoT ont un impact sur les projets d'aménagement des Villes. Le SCoT anticipe les besoins futurs : logements, mobilité, activité économique. Il permet d'harmoniser et de coordonner les projets de développement des différentes communes dans la mesure où ces projets peuvent avoir des conséquences sur les territoires voisins.

PLUi

Opérationnels (vision locale)

- Il traduit les orientations du SCoT en règles précises applicables à chaque commune. Il définit comment utiliser et aménager les sols.

Depuis 2019, le Plan Local d'Urbanisme est devenu Intercommunal, il est rédigé par Rennes Métropole pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

Au-delà des règles générales applicables sur l'ensemble du territoire métropolitain, chaque commune peut définir son propre projet de territoire.

Le PLUi impacte directement les projets de construction des Villes, des entreprises et des particuliers. Il définit comment utiliser et aménager les sols pour chaque parcelle de la Ville, divisées en plusieurs zones constructibles, agricoles, naturelles ou destinées à des infrastructures.

- **Fixer les règles** pour les constructions (hauteurs, densités, esthétique).
- **Organiser le développement** des quartiers pour répondre aux besoins des habitants (logements, équipements publics, commerces).
- **Préserver et valoriser** les espaces naturels et patrimoniaux.

PLUi : la modification générale n°2

Le 1^{er} Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 19 décembre 2019. Il définit le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire métropolitain à l'horizon 2035. Chaque commune participe à sa mise en œuvre par le biais de son projet urbain d'échelle communale. Au cœur de cette modification qui sera approuvé en septembre 2025 on trouve quatre défis majeurs pour le territoire : le logement, la mobilité, la sobriété foncière et l'adaptation au changement climatique.

19/12/2019 - approbation du PLUi

15/01/2020	●	Mise à jour n°1 des annexes
27/02/2020	●	Mise à jour n°2 des annexes
10/09/2020	●	Modification simplifiée n°1
27/11/2020	●	Mise à jour n°3 des annexes
23/09/2021	●	Mise à jour n°4 des annexes
18/11/2021	●	Modification simplifiée n°2
21/03/2022	●	Mise à jour n°5 des annexes
15/12/2022	●	Modification générale n°1
06/04/2023	●	Mise à jour n°6 des annexes
23/03/2024	●	Modification simplifiée n°3

Le PLUi est un document vivant, qui doit s'adapter aux évolutions réglementaires, notamment. Des adaptations ont déjà eu lieu depuis 2019.



2023-2025 - modification générale n°2 du PLUi

19 octobre 2023

Lancement de la concertation préalable à la modification générale

**Du 17 décembre 2024
au 22 janvier 2025**

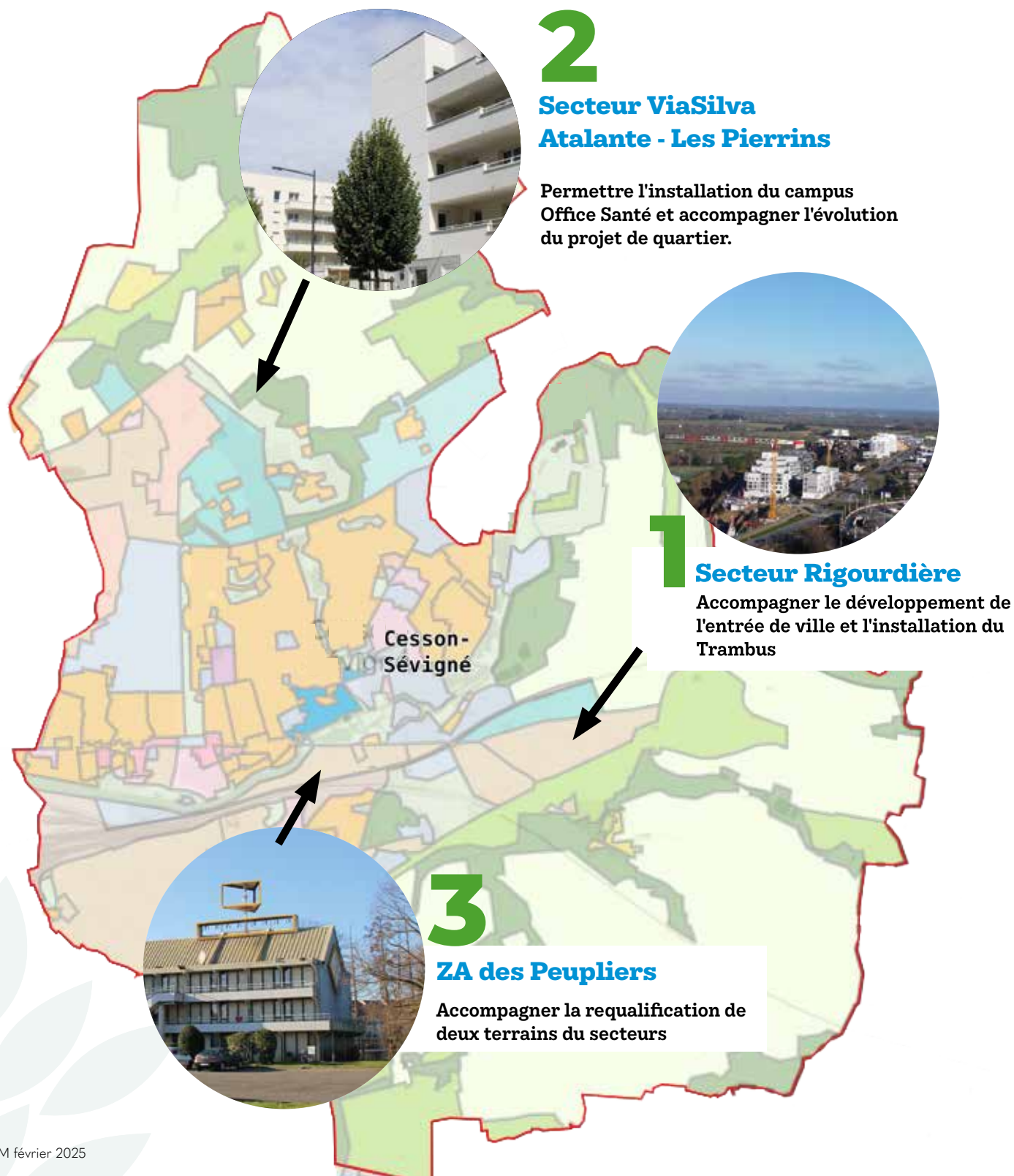
Enquête publique auprès de l'ensemble des habitants de la métropole

**dernier
trimestre 2025**

Approbation de la modification n°2 du PLUi

Les projets évoluent

Plusieurs secteurs de la Ville seront concernés directement par les changements réglementaires apportés par la modification n°2 du PLUi. Trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), initiées par la Ville dans son projet de territoire font l'objet de modifications et/ou de création : La Rigourdière, ViaSilva, ZA les Peupliers. Elles seront approuvées lors du vote des modifications n°2 PLUi en septembre 2025.



1 Secteur Rigourdière

Le contexte : cette zone, située en entrée de ville, représente, notamment avec l'arrivée de la ligne de Trambus un enjeu important de diversification des constructions (habitat, bureau, commerce...) qu'il faut encadrer pour préserver le paysage du quartier et conserver des espaces naturels. Pour cela, l'OAP "Haut Grippé" s'étend davantage à l'ensemble du secteur de la Rigourdière.

Constructions et nature : les hauteurs de construction sur certains îlots sont adaptées pour poursuivre une densification verticale. La végétalisation est renforcée pour accompagner l'urbanisation et limiter l'impact sur les espaces agricoles et naturels.

Activités et transports : des changements de classement permettront la création de nouveaux commerces, notamment de bouche, au plus près des transports en commun et la création de parking au terminus du Trambus.



François-Éric GODEFROY
adjoint chargé de l'Urbanisme
et du Patrimoine Immobilier

Pourquoi cette modification n°2 du PLUi est particulièrement importante pour Cesson-Sévigné ?

Cette modification est principalement consacrée au développement économique qui est au cœur de notre ADN urbain. Qu'il s'agisse du Campus Office Santé, de la restructuration entière de la ZA Rigourdière ou des deux projets situés sur la ZA des Peupliers, nos règles changent et s'adaptent afin de conforter Cesson-Sévigné comme poumon économique de la métropole.

Pouvez-vous détailler le projet de restructuration de la Rigourdière ?

L'objectif est d'organiser son caractère mixte (habitats et activités économiques) et de conforter la vocation économique de sa partie sud et de sa partie nord-est. Par ailleurs, nous avons souhaité fortement améliorer sa déserte en demandant à la métropole de fixer le terminus du futur Trambus (horizon 2027) au bout de cette zone et en prévoyant une amélioration de sa trame viaire (maillage des voiries). C'est l'aboutissement d'une réflexion de 2 ans avec l'ensemble des acteurs de cette zone qui a participé aux orientations que nous avons inscrites dans l'OAP.

Les fondamentaux cessonnais en matière d'urbanisme sont-ils préservés ?

Nous poursuivons un développement réel - Cesson-Sévigné gagne en moyenne 300 habitants par an depuis plusieurs années - mais raisonnable. Notre ligne est toujours la même : accueillir de nouvelles populations en assurant un haut niveau de service, préserver le tissu pavillonnaire et poursuivre le développement économique.

2 Secteur ViaSilva Atalante - Les Pierrins

Le contexte : tout en conservant les objectifs du projet, l'OAP ViaSilva Atalante les Pierrins doit répondre aux évolutions des besoins des habitants et entreprises, en termes de transport et d'aménagement.

Constructions et nature : des parcelles actuellement dédiées à la construction d'activités professionnelles pourront accueillir des logements. La Ville souhaite aussi une meilleure prise en compte des cheminements et coulées vertes pour connecter davantage les rues aux parcs et préserver la nature en ville.

3 ZA des Peupliers

Le contexte : afin d'accompagner l'urbanisation du terrain de l'ancienne téléphonie centrale et celui de l'hôtel 1^{ère} classe, la Ville souhaite créer une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur la Zone d'Activités des Peupliers.

Constructions et nature : l'OAP fixera les orientations possibles pour accompagner les projets de construction sur ces deux terrains. Ces secteurs seront mixtes (habitats et activités) et accueilleront également des commerces et des services en rez-de-chaussée des bâtiments. La Ville souhaite aussi créer un emplacement réservé à l'élargissement du cheminement le long des berges de la Vilaine pour le confort des usagers. Les constructions seront ainsi plus éloignées.

D'autres modifications envisagées

Toujours dans un souci d'accompagnement d'évolution de la Ville et de préservation de notre cadre de vie, d'autres modifications du PLUi (parcelles constructibles, hauteurs de bâtiment, protection de la nature) sont à prévoir par exemple pour :

- accompagner l'aménagement du centre-ville, notamment le projet d'EHPAD et permettre sa démolition/construction ;

- développer la campus CentraleSupélec par une nouvelle offre de logement et assurer également au maillage cohérent des différents modes de transports dans la zone Atalante. Deux projets qui devront préserver le patrimoine végétal ;

- poursuivre la protection paysagère de la ville dans les secteurs de Champagné, des berges de la Vilaine, du stade d'eaux vives en instaurant des Espaces d'Intérêt Paysager ou Écologique au PLUi.

Orientation budgétaire, être résilient et préparer demain



L'année 2025 sera une année difficile pour l'ensemble des collectivités territoriales.

Même si l'effort qui leur sera demandé peut encore être révisé, **il sera dans tous les cas très impactant.** Pour beaucoup, le budget 2025 sera un budget de **priorisations** et de **choix politiques**. Il annonce les débats de la campagne municipale de 2026.

Les priorités pour 2025 ont été annoncées par anticipation lors du budget 2024, avec des équipements structurants comme la nouvelle cuisine centrale, la fin de la rénovation du stade d'eaux vives, et des rénovations d'équipements communaux.

Nous avons soutenu ces projets et il faut les mener à terme.



Mais 2025 doit voir aussi les premières études relatives au **Groupe Scolaire ViaSilva** qui ne sera cependant pas livré avant la rentrée 2027 ce qui nous semble tard : d'ici 2 ans, des familles se seront installées à ViaSilva : à fin 2024, plus de 200 logements sont proposés à l'achat.

L'arrivée de ces familles à ViaSilva va soulever des besoins en termes d'accueil de la petite enfance, de liaison Nord-Sud en transport en commun avec le reste de la commune à ce jour non satisfaisante.

Si certains aspects doivent être adressés avec **Rennes Métropole**, l'insertion de ce quartier de Cesson-Sévigné est un enjeu communal. **Il faut donc étudier la meilleure façon d'apporter ces services à nos nouveaux concitoyens.**

Au-delà de ces **grands projets structurants**, les priorités de la ville adressent différents domaines, mais dans cette liste, des sujets que nous jugeons **importants sont absents ou presque.**

La **végétalisation des cours d'école** est évaluée à 3 % du total présenté au budget 2024. Ce n'est pas le chiffre qui compte, mais la modestie du projet lui-même, alors que c'est aujourd'hui qu'il faut avancer car ce travail **doit s'inscrire dans l'adaptation de la ville au climat de demain**, des études spécifiques à notre commune devraient être planifiées.

Gageons que le **Plan Air Energie Climat Territorial de Rennes Métropole** aidera notre commune à trouver des financements et des guides d'actions.

De même pour la **transition énergétique**, bien des villes ont défini des déploiements progressifs de panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments, et chaque année apporte une capacité supplémentaire pour un cout total très raisonnable et vite amorti. Le budget annexe des **Énergies Renouvelables** représente moins de 24K€ pour l'année 2024. Un effort significatif devrait être initialisé en 2025 pour engager un déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments, chaque année, dès que le bâtiment le permet.

En parallèle, il est pertinent de prévoir **l'isolation des bâtiments communaux à l'occasion des projets de rénovation** d'ensemble, et dans ce cadre, nous espérons que la réfection de la **Halle des Sports** apportera les résultats escomptés.

Au-delà des investissements, le **budget de fonctionnement** sera aussi impacté par les contraintes budgétaires en 2025 via les recettes attachées.

Le budget 2025 doit préserver la capacité d'action des associations, tant elles jouent un rôle important dans la dynamique du territoire, pour sa résilience, et le soutien aux plus fragiles. De la même façon, nous appelons à préserver la politique culturelle et les activités de nos écoles d'Arts.

Ce budget ne pourra pas s'abstraire des contraintes imposées par la politique nationale, mais c'est justement dans ce contexte que **nos choix budgétaires doivent préserver la dynamique du territoire et protéger les plus fragiles.**

Solidarité envers Mayotte - Nous avons voté lors du conseil municipal du 18 décembre la proposition d'aide en faveur de Mayotte. Toutefois cette contribution de 1 000 euros nous semble particulièrement dérisoire au regard de la situation. Nous serons attentifs à ce que cela ne soit qu'une première aide, complétée par une contribution plus importante, comme annoncé par Monsieur le Maire.

Notre permanence du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 8 février

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📱 [@cessonecologieetsolidaire](https://www.facebook.com/cessonecologieetsolidaire) 📺 [@cessonecologieetsolidaire](https://www.instagram.com/cessonecologieetsolidaire) 📺 [@CessonSolidaire](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Un cap clair pour l'avenir de notre ville : entre ambition et optimisme

Ce mois de janvier fût riche en émotions et en partage. Les différentes cérémonies de vœux nous ont permis d'aller à votre rencontre, de vous présenter les projets de la ville, d'échanger et de vous écouter.

Malgré les incertitudes nationales qui marquent ce début d'année, nous avons été frappés par la formidable énergie qui anime notre ville. Que ce soit au sein de nos associations qui favorisent la solidarité, au sein de nos entreprises qui innovent et créent des emplois ou au sein de nos écoles qui préparent les citoyens de demain, notre commune est traversée par une forte dynamique qu'illustrent les nombreux projets et initiatives portés par les acteurs de notre territoire. C'est grâce à eux, à vous, que notre ville est attractive et enviée. Cet élan collectif est une véritable richesse qu'il nous faut à tout prix cultiver.

À Cesson-Sévigné, les réussites de 2024 nous permettent d'envisager sereinement l'avenir. Nos liens avec les associations et les entreprises n'ont jamais été aussi forts qu'à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) grâce à nos actions communes. Comme le rappelle à raison régulièrement notre Maire, Jean-Pierre Savignac, c'est sans aucun doute le plus grand héritage local des JOP. Nous voulons capitaliser dessus.

Cette dynamique se poursuivra en 2025. Depuis le 20 janvier, l'hôtel des polices est désormais ouvert, incarnant une étape de plus pour la sécurité du quotidien. Grâce à la multiplication des projets soutenus par la municipalité – lancement de Canopia, extension de l'hôpital privé Sévigné, construction d'Office Santé Campus - de nouveaux médecins s'installeront dans les mois à venir sur notre commune. 2025 sera aussi une année majeure pour nos écoles puisque les projets pour l'école du quartier ViaSilva et la rénovation de celle de Beausoleil seront sélectionnés. Ils permettront d'assurer à nos enfants des équipements de première qualité. Enfin, notre équipe apporte une importance particulière à la transition énergétique : rénovations prévues en 2025 (Halle des sports, finalisation de la Ferme de Tizé, remplacement des éclairages LED dans les écoles et dans les terrains de sports extérieurs, manoir de Bourgchevreuil, etc.) et installation de maraîchers à la Rigourdière concrétisent cette ambition pour faire de notre ville un lieu de vie durable.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le débat d'orientation budgétaire (DOB) que portera avec énergie et pédagogie, Isabelle Wyart, adjointe au Maire chargé des finances et du budget, n'a pas encore eu lieu. Celui-ci se tiendra le 5 février. Comme depuis le début

de ce mandat, il se caractérisera par une forte ambition en matière d'investissements – n'en déplaise à l'opposition toujours prompte à exiger plus mais muette au moment d'expliquer comment elle financerait ce surplus – au service des habitants de notre commune. Cet effort soutenu est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et à l'engagement au juste moment des dépenses d'investissements. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détails prochainement.

Vous l'aurez compris, 2025 sera une année riche en défis. L'optimisme et la détermination que nous avons ressentis durant ce mois de janvier nous incitent à poursuivre dans cette direction et nous rappellent une chose essentielle : les réussites sont collectives.

Hommage à Jacqueline Turmel

C'est avec une profonde émotion que nous souhaitons rendre hommage à Jacqueline Turmel.

Jacqueline incarnait la force tranquille, celle qui allie rigueur, bienveillance et dévouement. À chaque projet, chaque débat, chaque décision, elle apportait une voix sage guidée par le bien commun.

Nous nous souviendrons de son écoute attentive, de ses idées éclairées.

Jacqueline avait à cœur d'agir pour les générations futures, convaincue que l'engagement local est essentiel. Nous continuerons sa mission.

À sa famille et à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères. Sachez que Jacqueline restera à jamais dans nos cœurs et nos pensées.

Avec toute notre reconnaissance.



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?



Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous
et confiez- lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Eric CHAPUIS

Spécialiste sur le secteur de Cesson-Sévigné et
alentours

06 74 87 90 75

eric.chapuis@safiti.fr



www.safiti.fr

Et - Agent commercial du réseau SAFTI Immatriculé sous le n°1319 234 147 au RSAC de la ville de Rennes.
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte
professionnelle n° CFI 3325 2018 000 025 934 délivrée par la CCI de Toulouse.

V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959



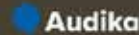
MARQUES / CRÉATEURS
100% SANTÉ
ÉQUIPEMENTS DE SPORTS

02 99 83 94 96

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE



Votre audition est précieuse

Faites-nous confiance pour
la prendre au sérieux

Laura JAN

AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

CESSON-SÉVIGNÉ

15 Mail de Bourgchevreuil

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Contactez
-nous !

02 23 05 04 04



Doctolib



LA CRÈME DU LAIT

KOAVEN

2 COURS DE LA VILAINE

35510 CESSON-SÉVIGNÉ

02 30 96 92 84

DEMAT@KOAVEN.BZH

WWW.KOAVEN.BZH

FROMAGERIE & CAVE À CIDRE

FROMAGES FERMERS ET ARTISANAUX

CIDRES D'ICI ET D'AILLEURS

CRÈMERIE ET DESSERTS LACTÉS

PLATEAUX DE FROMAGES APÉRITIFS, DINATOIRES ET FIN DE REPAS

DÉGUSTATIONS FROMAGES ET CIDRES

CONTACTEZ NOUS POUR VOS ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX,
AMICAUX OU PROFESSIONNELS

Compte-rendu du Conseil municipal du 18 décembre

Voici les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 18 décembre.

Installation de Rachida Hassan Boulale au Conseil municipal

Laurence Kervoelen-Laguitton a démissionné de sa fonction de conseillère municipale le 19 novembre 2024. Conformément au code général des collectivités territoriales, il a été fait appel au suivant sur la liste des élus écologistes et solidaires. Il s'agit de Mme Rachida Hassan Boulale, qui a accepté le poste de conseillère municipale.

Les élus ont modifié à l'unanimité la composition des commissions municipales et des représentants dans les divers comités et organismes extérieurs.

Bilan 2024 de la commission communale pour l'accessibilité

Les élus ont pris acte de l'information sur le bilan 2024 de la commission communale d'accessibilité.

Création d'une fresque au stade d'eaux vives : modification de la composition de la commission ad hoc

Les élus ont procédé à l'unanimité à la modification de la composition de la commission ad hoc pour le projet de création d'une fresque au stade d'eaux vives. Monsieur le Maire (président de droit), 8 membres titulaires et 1 membre suppléant composent la commission.

La sélection du jury est prévue en mars, sachant que la fresque devra être réalisée avant le 31 décembre 2025.

Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'exploitation du restaurant attenant à la piscine municipale

La piscine municipale dispose de locaux, intégrés au bâtiment, pour offrir un service de restauration aux usagers de la piscine et à toutes personnes étrangères. Ces locaux font partie du domaine public de la Ville. Afin de trouver un nouvel occupant pour exploiter le restaurant, les élus ont approuvé à l'unanimité le lancement de l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI).

La date de remise des plis est fixée au 14 février 2025. À l'issue de l'AMI et après analyse des

candidatures et offres, le cas échéant, le Conseil municipal délibérera pour désigner le porteur de projet retenu. La mise à disposition donnera lieu à une redevance pour une durée de 10 ans.

Renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de la micro-crèche 2 place Waltrop

Le principe de gestion de la micro-crèche dans le cadre d'une délégation de service public à compter du 23 août 2025 a été adopté à l'unanimité. Une commission de délégation de service public ad hoc a été créée.

Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent

Les élus ont approuvé à l'unanimité le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent pour la construction et la gestion d'un équipement abritant six pistes de padel homologuées et équipé d'un toit photovoltaïque sur le domaine public.

Adhésion à des centrales d'achat

La mutualisation des achats constitue un levier important au regard de l'efficacité économique de la commande publique, qui amène de plus en plus à recourir aux centrales d'achat. Les élus ont approuvé à l'unanimité l'adhésion à la centrale d'achat du numérique et des télécoms (Canut) et à la centrale d'achat Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH).

Acceptation d'un don d'équipement sportif

Les élus ont accepté à l'unanimité le don d'une table de tennis de table extérieur et d'un panneau mural de basket-ball proposé par une habitante de Cesson-Sévigné, au profit de l'école élémentaire Bourgchevreuil.

Assises nationales de l'agriculture et de l'alimentation 2024

Une convention de partenariat a été mise en place à l'unanimité pour ce rendez-vous dont l'objectif est de faire le point sur les défis majeurs que doivent relever les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

Gestion déléguée du parc d'habitation à loyer modéré

Les élus ont approuvé à l'unanimité l'augmentation de 3,26 % des loyers pratiqués et loyers plafonds du parc d'habitation à loyer modéré.

Solidarité avec la population de Mayotte

Les élus ont voté à l'unanimité l'aide financière de 1 000 € en solidarité avec la population du département de Mayotte, dévasté par le cyclone Chido en décembre dernier.

► Prochain conseil : mercredi 5 février à 19h à l'Espace Citoyen

Aujourd'hui sur Cesson-Sévigné, nous vous accueillons sur
2 magasins ATOL Optique et Audition...



... avec le même sourire, le même service
et le même engagement pour
votre santé visuelle et auditive.



ATOL OPTIQUE & AUDITION

6 mail de Bourgchevreuil - 02 23 45 18 01
C.Cial Carrefour - 02 99 83 18 19

ATOL
OPTIQUE & AUDITION

**DÉJEUNERS BIO, VÉGÉTARIENS
ET DE SAISON!
SUR PLACE
OU À EMPORTER**

DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H30 À 14H

8 AVENUE DES PEUPLIERS | CESSON-SÉVIGNÉ

EMPORTEZ EN ZÉRO DÉCHET : AMENEZ VOS CONTENANTS
OU UTILISEZ NOS CONTENANTS CONSIGNÉS

www.scarabee-biocoop.coop



L'enseigne U express remplace le magasin G20, une institution dans le centre-ville



Raphaël Guillemot, gérant du U express de Cesson-Sévigné.

Le magasin G20, véritable institution du centre-ville de Cesson-Sévigné, laisse la place à U express. Raphaël Guillemot reprend le commerce et est fier de poursuivre l'héritage de Pierrick et Karine Drouillet, qui ont tenu le G20 pendant 10 ans.

« En reprenant le magasin, je souhaite faire aussi bien qu'eux et rester dans la continuité des services proposés. » précise-t-il. Originaire de Cesson-Sévigné, il a grandi dans le quartier de la

Touraudais. Raphaël Guillemot est passionné par le commerce, une tradition familiale qui perdure depuis 140 ans en Bretagne. La famille Guillemot gère notamment les Galeries Lafayette à Rennes ainsi que des magasins U et Monoprix. Le magasin cessonnais conserve toute son équipe, soit une vingtaine de salariés. Les clients retrouveront leurs rayons habituels, comme la boucherie et le fromage à la découpe. Une nouvelle enseigne, c'est aussi synonyme de nouveaux produits de la marque distributeur et la découverte des avantages de la carte U.

À partir de la mi-février, un nouveau service de développement photo sera également proposé. « Ce magasin est le premier de l'enseigne U à Cesson-Sévigné. Je souhaite développer l'enseigne et participer à tous les projets à venir. »

U express est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h30 ; le vendredi et le samedi, de 8h30 à 19h30 ; le dimanche, de 9h à 13h (livraison à domicile : commande prise par téléphone ou par mail).

► 38, rue du Muguet, centre commercial Beausoleil, 02 99 83 13 83 ;
uexpress.cessonsevigne@cooperative-u.fr

Le salon de coiffure Atmosph'Hair, à la Monniais, fête ses 20 ans !

Christelle Monceaux a ouvert son salon de coiffure en 2004 à l'Espace Monniais. Elle nous raconte l'évolution de son salon et du quartier. Si au début, Christelle Monceaux travaillait seule, elle a rapidement étoffé son équipe. « Aujourd'hui nous sommes sept. » Soucieuse de transmettre sa passion et son savoir-faire aux jeunes, elle accueille des apprentis. « J'en ai formé huit depuis le début » précise-t-elle. « Nous sommes spécialisées dans les techniques de coloration et balayages ainsi que dans les soins du cuir chevelu et des cheveux. » L'équipe suit régulièrement des formations avec les marques partenaires pour être à la pointe des dernières tendances. Christelle a également vu l'évolution du quartier au fil des années. « En 20 ans, de nouveaux commerces sont arrivés. Le quartier est dynamique, bien situé entre la zone industrielle et la zone résidentielle, ce qui nous permet d'élargir notre clientèle, composée de salariés et d'habitants. »



Une partie de l'équipe d'Atmosph'Hair, avec en haut à droite, Christelle Monceaux, gérante du salon de coiffure.

Le salon mixte est ouvert en journée continue le lundi, de 10h à 18h ; du mardi au vendredi, de 9h à 19h ; le samedi, de 8h30 à 17 h. Sur rendez-vous (possibilité de réserver en ligne).

► 48, rue de Bray, Espace Monniais, 02 99 51 50 68 ;
Instagram : atmosphaire_cesson

◆ Au Pont des arts

Saison culturelle : "Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu"



© Clémence Demesme

Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu.

Le spectacle "Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu" est programmé début février au Carré Sévigné. Écrit en 2021, le texte est lauréat de l'Aide à l'écriture dramatique (ARCENA), un dispositif de soutien aux auteurs de théâtre. Nous avons interviewé Laura Mariani, autrice et metteuse en scène, pour en savoir plus sur cette pièce poignante traitant de l'autisme.

Comment vous est venue l'idée du spectacle ?

J'ai animé des ateliers de théâtre avec des personnes autistes et trisomiques entre 2014 et 2018. Ne connaissant pas l'univers du handicap mental, cette expérience m'a amenée à réfléchir sur la notion de la norme, sachant que dans cet espace-temps de l'atelier, je n'étais pas dans la norme. Je les ai laissés s'exprimer à leur manière et nous avons créé un spectacle d'improvisation en respectant leur façon d'être.

Cela m'a donné envie de créer une pièce, avec le personnage de Claire, une femme autiste présentant une déficience mentale.

Quel est le message que vous souhaitez transmettre ?

Ma volonté est de sensibiliser le public à l'autisme et à la déficience mentale, des sujets qui peuvent faire peur. Peu de gens soutiennent financièrement la psychiatrie, d'où la problématique de manque de soignants. Comment fait-on pour aider un proche concerné ? L'hospitaliser, est-ce l'aider ou le trahir ? Le sujet est complexe. Je ne fais pas la morale, je veux montrer que l'on peut être intégré dans la société avec un handicap. Mon obsession pour ces thèmes vient de mes propres expériences : j'ai côtoyé les hôpitaux psychiatriques dans ma jeunesse.

D'où vient le choix du titre ?

C'est un clin d'œil personnel. Je suis née à Châlons-en-Champagne, dans l'Est. À 7 ans, lors d'un voyage à Saint-Tropez, j'ai dit à ma mère : « Le ciel est bleu ! Je pensais qu'il était blanc ! » Dans la pièce, cette phrase est reprise par Claire : « Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu, c'était un lundi, j'avais 7 ans, 87 jours et 3 heures. » Cette précision dans les détails est un trait autistique.

À partir de quel âge s'adresse le spectacle ?

Le spectacle est accessible dès 12 ans. Les collégiens l'adorent ! Bien que le sujet puisse sembler sombre, il y a de l'espoir et des moments drôles. Les spectateurs rient beaucoup, pleurent, et repartent remplis d'émotions et d'empathie pour Claire.

Avez-vous d'autres projets ?

"Le jour où j'ai compris que le ciel était bleu" est le 1^{er} volet d'un triptyque. La 1^{ère} du spectacle, second volet, intitulé "Ma foudre", vient d'être donnée le 15 janvier. Avec les mêmes acteurs, il aborde la neurodiversité et plus particulièrement l'érotomanie, la conviction délirante d'être aimée. Le titre provisoire du 3^e volet est "Amnésie".

- ▶ Jeudi 6 février à 20h, au Carré Sévigné
- ▶ Tarifs : 29 €/23 €.

Le papier sous toutes ses formes au Pont des arts

Le spectacle "La méthode du Dr Spongiack", proposé dans le cadre de la Saison Culturelle à la fin du mois de janvier a plongé les spectateurs dans une technique artistique fascinante autour du papier. Prolongeant cette exploration, la Médiathèque prépare une exposition immersive, en lien avec celle proposée à la Galerie Pictura.

© Mathilde Arnaud



tiusement découpées qu'elle appelle "ombres à rêve". Véronique Joffre se concentre sur les aplats et les contrastes créés par ses collages, pour mettre au point de tendres et douces images sur l'enfance et la famille. Enfin, Mathilde Arnaud préfère le pop-up, et conçoit ainsi de nombreux livres animés, où les pages prennent vie en volume. ▶ exposition du 4 au 29 mars

"Un monde de papier" à la Médiathèque

« Les propositions du Pont des arts permettent aux élèves de découvrir le papier exploité sous toutes ses formes, à travers des approches artistiques multiples » souligne Aurélie Corbel, responsable de la Médiathèque. Saviez-vous que l'art de découper le papier remonte à plus de 2 000 ans ? Cette pratique trouve ses racines dans les anciennes cultures sud-américaines et asiatiques, comme les ombres chinoises. Aujourd'hui, cet héritage s'épanouit encore dans le domaine de l'illustration. L'exposition met en lumière le travail de trois illustratrices : Hélène Druvert s'inspire des ombres chinoises pour créer des images monochromes et minu-

Immersion dans le papier à la Galerie Pictura

En parallèle, la Galerie invite les deux artistes Amélie Doussot et Emmanuelle Tonin. Artiste et relieuse, Amélie Doussot décloisonne ses pratiques et les fusionne pour relier imaginaire et savoir-faire, sans hiérarchie et s'ouvrir de nouveaux espaces de création. Prennent alors forme des livres-objets, hybrides, entre art et artisanat. Le travail d'Emmanuelle Tonin s'articule entre "l'objet", le dessin, l'installation et la sculpture qui se déploient dans l'espace. Elle sculpte le papier en découpant à différentes échelles, mais avec une même technique d'assemblage, passant de la feuille au volume par superposition. ▶ Du 26 février au 4 avril

© E. Tonin - AM Doussot



Agenda

Saison Culturelle

Jérémy Frerot

Jeudi 27 février à 20h,
au Carré Sévigné
Complet

Passeport

Mercredi 5 mars à 20h,
au Carré Sévigné
Complet

Médiathèque

Gratuit, sur inscription

Born to read

Samedi 1^{er} février à 11h.
Du CM1 à la 6^e.

Pouce, on lit

Samedi 8 février à 10h et à 11h
Pour les 0-3 ans

▶ mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr

Glaz Arena

Uncommon : 2^e édition

Samedi 1^{er} février de 21h à 5h
Une soirée rythmée par 8 artistes pour découvrir la scène Tech House et Bass House internationale. À partir de 23 €.

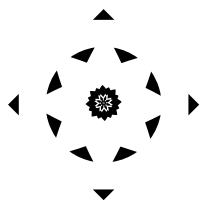
Le lac des cygnes

Samedi 15 mars à 16h et à 20h
À partir de 40 €.

▶ glaz-arena.com

Galerie Pictura

Saison 24•25



Pont des arts

Cesson-Sévigné



©Annelise Nguyễn

EXPOSITION

8 Janvier au 7 Février

ÉVIDENCE

Annelise Nguyễn

OCC Football

Rencontres de championnat à domicile

Dimanche 2 février à 15h

Stade de la Valette.

Régional 2 : Seniors M contre le FC Bruz.

Samedi 8 février à 18h

Stade Roger Belliard.

National 3 : Seniors M contre l'équipe réserve de E.A Guingamp qui évolue en Ligue 2.

Samedi 22 février à 18h

Stade Roger Belliard.

National 3 : Seniors M contre l'équipe réserve du Stade Rennais qui évolue en Ligue 1.

► ocessonfootball.com

En piste

Stage de cirque enfants toutes disciplines

Du lundi 10 au vendredi 14 février

Stages de 5 jours : acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre...

Pour les 4 à 6 ans, de 10h à 12h.

Tarifs : 70 € + 10 € d'adhésion ;

Pour les 7 à 14 ans, de 14h à 18h.

Tarifs : 140 € + 10 € d'adhésion

1 intervenant pour 10 élèves maximum.

► en-piste.org

L'atelier des petites mains

Stage de couture et de deux ateliers thématiques

Lundi 10 et mardi 11 février

Faites votre choix entre un stage de couture de 12h (projet personnalisé) ou deux ateliers thématiques de 3h (porte-monnaie/Taie/Coussin customisé).

► Pour tout renseignement et inscription, contactez Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 6 ou l-atelier-des-petites-mains-cesson-sevigne.fr

Ensemble Partageons le numérique

Atelier Généalogie

Lundi 3 février de 9h30 à 11h30

Médiathèque

Jeudi 27 février de 9h30 à 11h30

Salle 15 du Centre de loisirs.

Aide et accompagnement aux recherches familiales, historiques... recherches en ligne...

Mise en forme d'arbres généalogiques, conseils et techniques...).

Mini-Stage

Jeudi 6 février de 9h30 à 12h

"Organiser son voyage par Internet".

Salle 15 du Centre de loisirs.

► Contact, inscription :

epn35510@gmail.com ; 07 83 38

02 65 ; site internet epn-cesson-sevigne.fr

(pour être informé des stages en préparation et vous inscrire) et Permanences.

OCC Tennis de Table

Stage

Du 11 au 14 février, de 9h à 17h

Salle Paul Janson.

Ouvert à tous, pour tous niveaux, dès 6 ans. Tarifs : 20 €/jour (+ 15 €/an d'adhésion).

► Pour tout renseignement :

coach-sylvain@ocessonstt.fr ou

sur le site internet ocessonstt.fr

Cesson Rennes Métropole HB

Jours de match

Sam. 22 février

Glaz Arena.

CRMHB contre S^t Raphaël

Jeu. 27 février

Glaz Arena.

CRMHB contre Ivry-sur-Seine.

Tarifs : à partir de 9,5 €.

► cesson-handball.com

Amicale des retraités

Sortie

Jeudi 6 mars

Départ à 11h30, bd de Dézerseul.

Au restaurant "Le privilège la Peinière" à Saint Didier.

Inscription avant le 27 février.

Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles

38^e salon exposition

Samedi 22 et dimanche 23 mars

Carré Sévigné, de 10h à 19h le

samedi, de 10h à 18h le dimanche.

En présence d'une cinquantaine

d'exposants, venant de toute la

France. Simultanément, aura

lieu une exposition organisée par

l'association sur le thème de la

Pierre naturelle septeria.

Tarif : 5 €. Entrée gratuite pour

les moins de 12 ans accompagnés

d'un adulte.

► 06 37 06 00 53

contact@agmfo.fr

Cesson Mémoire et Patrimoine

Appel à témoignages des

renseignements sur des

prisonniers lors de la Seconde

Guerre mondiale

Les membres de l'association

préparent l'exposition "les 140

prisonniers Cessonnais" pendant

la Seconde Guerre mondiale, qui

sera présentée cet été à la Galerie

Pictura.

À vos tiroirs ! Si vous possédez

des renseignements (documents,

photographies...), n'hésitez pas à

les contacter.

► Pierre Jacquemard,

02 99 83 89 47 ; 06 74 73 51 16

L'Amicale des retraités, le plaisir de se retrouver



Chanter, partager, se détendre... voilà ce qui anime les 250 adhérents de l'Amicale des retraités. Parmi les activités proposées - belote, sorties et repas... La chorale cherche à agrandir son équipe. René Sourdain, chef de chœur depuis 11 ans,

dirige avec passion les 17 choristes (5 hommes et 12 femmes) chaque lundi après-midi, salle n°3 au Carré Sévigné. Après un petit échauffement vocal, place à presque 2 heures de répétitions ! Les classiques de la chanson française, tels que "Mille colombes" ou "Que c'est beau la vie" s'enchaînent dans une ambiance chaleureuse. « *Ces chansons anciennes sont tellement belles !* » confie René Sourdain. Une choriste ajoute : « *Chanter, c'est un vrai moment de détente. Ça fait du bien au moral.* » Et si vous rejoignez l'aventure ? La chorale cherche des chanteurs pour étoffer son équipe. Les répétitions, ponctuées d'histoire et d'éclats de rire, préparent les spectacles donnés lors du repas des aînés et dans des lieux comme la résidence Beausoleil.

► Vous aimez chanter ou vous jouez du synthétiseur ? Contactez René Sourdain au 02 99 83 93 34

Profession sport et loisirs Bretagne : une réunion sur le recrutement des éducateurs

Le recrutement des éducateurs sportifs est un enjeu crucial pour de nombreuses associations. Afin d'accompagner les responsables associatifs, la Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs (FNPSL) organise une réunion d'information collective mardi 4 mars dédiée à ce sujet, ouverte à toutes les associations sportives de Cesson-Sévigné.

La FNPSL fédère et anime un réseau de 80 adhérents pour mieux représenter et défendre des positionne-

ments et projets communs. « *Cette initiative vise à mutualiser les emplois pour répondre aux besoins des associations et permettre aux éducateurs sportifs d'optimiser leur activité.* » explique Gabin Hamard, chargé de développement de l'association.

► Mardi 4 mars, de 18h à 22h30, salle n°1 du Centre de loisirs.

► Profession Sport et Loisirs, 13 rue de Bray, gabin.hamard@profession-sport-loisirs.fr ; 06 84 97 22 09

OCC Football : beau succès du challenge de la Ville de Cesson-Sévigné

La halle des sports a vibré le samedi 4 janvier au rythme des rebonds des ballons et des encouragements !

Le traditionnel tournoi futsal U13 organisé par l'OCC Football a fait carton plein avec 16 équipes participantes et plus de 50 matchs disputés. Le public est venu en nombre pour encourager les jeunes tout au long de cette journée sportive.

L'équipe FC Bruz remporte le Challenge de la Ville de Cesson. Les équipes cessonaises n'ont pas démerité, occupant fièrement les 3^e, 4^e et 5^e places du classement. Le rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine.



L'équipe vainqueur du tournoi.

Paulette Demay médaillée de la vie associative pour son investissement

À l'occasion des vœux aux associations, Paulette Demay a reçu la médaille de la vie associative. Retour sur son investissement de longue date au sein d'associations cessonaises, du théâtre aux activités pour retraités, sans oublier ses recherches sur la mémoire locale.



Une Cessonaise pure souche

Paulette est née en 1936 au village de la Pichotière à Cesson-Sévigné. « *Il n'existe plus et se situait du côté de Mouille-pied* » précise-t-elle. Sa mère tenait une épicerie et un bar rue du Calvaire, tandis que son père, charron, réparait les roues des charrettes, un métier d'autrefois. Toujours actif dans les animations locales, il a inspiré Paulette qui s'engage très jeune dans la vie associative. Elle rejoint ainsi la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC), un groupe qui rassemblait des jeunes filles du bourg. « *J'ai toujours participé aux animations de Cesson-Sévigné.* »

Secrétaire et présidente des Ménestrels

En 1950, à seulement 16 ans, la Cessonaise intègre la troupe du théâtre des Ménestrels. Elle y joue jusqu'à son mariage avec André Demay en 1957. Après une période d'essoufflement, la troupe tire le rideau en 1981, avant de renaître en 1987 grâce au soutien de l'Olympique Club Cessonais (OCC). Paulette s'y investit pleinement avec d'anciens acteurs, devenant successivement secrétaire, puis présidente de l'association jusqu'en 2002. Cette année-là, la troupe change d'identité et devient Carambole.

Trésorière à l'Amicale des retraités

En 1973, Paulette rejoint le Club des loisirs, une association pour les retraités. Elle entre au conseil d'administration début 1994 dans l'association devenue l'Amicale des retraités, puis assume le rôle de

trésorière en 1998. « *Je le suis encore aujourd'hui, cela fait 27 années !* » Par ailleurs, elle a également œuvré au sein de l'équipe d'animation de Cesson Retraite active, entre 2005 et 2016.

Vice-présidente à Cesson Mémoire et Patrimoine

Créée en 2003, l'association retrace chaque année l'histoire locale dans un bulletin. « *Je me suis plutôt investie dans la recherche des commerces du bourg, en essayant de retrouver les origines de ses maisons et de ses habitants* » souligne la vice-présidente depuis 2005. Paulette a elle-même tenu un commerce de sport avec ses enfants, à Rennes. Passionnée de généalogie, elle découvre que le premier maire de Cesson, Olivier Mathurin Loychon, élu en 1790, était un de ses aïeuls. Cette passion l'a conduite à écrire un livre sur les maires de Cesson-Sévigné, fruit de recherches minutieuses aux archives départementales.

Elle possède une impressionnante collection de photographies de la ville prises par son époux, soigneusement classées et documentées. Un témoignage remarquable qu'elle a à cœur de partager.

En honorant Paulette Demay, la Ville rend hommage à une figure emblématique de la vie associative locale. Son parcours est un exemple inspirant de dévouement pour Cesson-Sévigné.



INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous
place de Waltrop
02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 6 et 20 février
sans rendez-vous
à l'Espace Citoyen de
14h à 17h
Gratuit.

Amicale des donneurs de sang

Mardi 1^{er} et mercredi 2 avril
Espace de Grippé
► Inscription sur
dondesang.efs.sante.fr

CIDFF 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Jeudis 13 et 27 février
sur rendez-vous de

13h.30 à 16h30, à l'Hôtel de Ville
► 02 99 30 80 89

CLIC All'âges sur rendez-vous

02 99 77 35 13
Lieu d'information et d'orientation sur les questions relatives au maintien de l'autonomie.
Antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
► 0 800 35 35 05

Conseillers Couples et familles

Conseil conjugal et familial
sur rendez-vous
► 06 02 50 69 39

Conseillers numériques

Vendredis 7 et 21 février

Créneaux individuels le matin à la résidence d'Automne et l'après-midi à l'Espace Citoyen.
► Sur rendez-vous au

02 99 83 52 00 (le matin uniquement)
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Conciliateur de justice

Jeudi 6 février
sur rendez-vous
à l'Espace Citoyen de
10h à 17h
► 02 99 83 52 00

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences

Entr'Aide numérique - aide individuelle
Jeudis 6 et 27 février
à la médiathèque entre 9h30 et 11h30
Aide individuelle, sans rendez-vous. Avec vos questions personnelles.

Accueil numérique - aide ponctuelle

Conseil, orientation, problèmes simples. Chaque

mercredi scolaire, à la médiathèque entre 17h30 et 18h30

Inscriptions pour les stages : à chaque permanence ou par mail/SMS
► 07 83 38 02 65
epn35510@gmail.com

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16-25 ans
Les mardis et jeudis
au point accueil emploi de 9h à 17h30
• sur rendez-vous uniquement
► 07 60 84 44 16
kwahid@we-ker.org

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis
au stade Roger Belliard de 14h à 17h.
► 06 06 54 49 73

NUMÉROS UTILES

› CDAS

(Centre Départemental d'Action Sociale) :
02 99 02 20 20

› Centre anti-poisons

02 41 48 21 21

› CPAM

3646, ameli.fr

› Déchetterie

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi).
02 23 62 26 22

› Eau du bassin rennais

02 23 22 00 00 ;
eaudubassinrennais.fr ;

› Hôpital privé Sévigné

02 99 25 50 50

› La Croix Rouge

09 70 28 30 00 (gratuit, 7j/7 ; de 8h à 20h)

› MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) :
0 800 35 35 05

› Pharmacies de garde

32 37

› Police nationale

02 57 87 10 05 ou 17

› Police municipale

02 99 83 52 14 /
06 09 35 73 92

(du lundi au vendredi,

de 9h à 18h ; le samedi, de 7h à 12h)

police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

› Pompiers : 18

RAM (relais assistants maternels)

02 99 83 52 00

› SAMU 35 : 15

Service d'urgence 24 h/24

02 99 25 52 49

› Solitud'écoute

0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7

› SOS parentalité

09 74 76 39 63

› Urgence sans abri : 115

Violences conjugales
02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7 jours/7 3919 ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h

Signalement en ligne
arretonslesviolences.gouv.fr

Violences sur les enfants : 119

› Voirie Rennes Métropole

02 23 62 29 82
metropole.rennes.fr

État civil

Du 1^{er}/12/2024
au 3/01/2025



NAISSANCES

- Archie ALLAIRE
- Mila KOKACH
- Mariam-Dalanda BAH



MARIAGES

- Maël BOULÉE et Essime AKÉ
- Yaya KOMAH et Safae BERRABEH
- Houssam KOKACH et Noura BAZZAZI



DÉCÈS

- Annick MOREL, épouse CHENEVIÈRE, 84 ans
- Ludovic CAVELL, 49 ans
- Robert ROUAUX, 92 ans
- Ernest MALÉCOT, 93 ans
- Placide VALLEJO, 85 ans
- Paulette MARIAS, veuve QUERROIS, 91 ans
- Claude POTTIER, 82 ans
- Madeleine ROUXEL, veuve JAN, 96 ans
- Louis BRUNEAU, 89 ans
- Jacqueline LANVIERGE, veuve DANET, 90 ans
- Robert LEGRÉE, 87 ans
- André GAREL, 78 ans
- René DIVET, 94 ans
- Françoise SALIGAULT, veuve LEFRESNE, 74 ans
- Gihslaine LE CALLONNEC, 64 ans
- Lucien ROUYER, 87 ans
- Jacqueline TURMEL, 80 ans

Urbanisme

Permis de construire accordés du
1^{er}/12/2024 au 31/12/2024

- › **Octroi**
 - 77, rue du Réage : extension d'une maison individuelle ;
 - 20, la Salmondière : construction d'un garage en annexe après démolition de la plus grande des deux annexes existantes ;
 - 34, la Valette : modification de la surface existante pour aménager une partie en sous-sol
- › **Octroi avec prescriptions**
 - La Rigourdière : implantation d'une cellule de loisirs à la place d'un parc de stationnement couvert, couverture de la rampe d'accès en sous-sol, création d'un ascenseur ;
 - 23, rue des Tilleuls : construction de deux extensions et modification d'une habitation de plain-pied ;
 - 32, rue du Chêne Germain : modification du nombre de logements de la résidence, modification des façades et du projet du paysage ;
 - 14, route de la Planchette : diverses modifications (porte de service, clôture), ajout de 5 arbres ;
 - 1, route de Domloup : construction d'une nouvelle agence après démolition. Bâtiment d'une emprise de 976 m², comprenant une partie atelier et une partie clientèle.

Permanences des élus

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

Samedi 1^{er} février
Béatrice LEGAULT, adjointe chargée de l'Enfance et de la Famille

Samedi 8 février
François-Éric GODEFROY, adjoint chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine Immobilier

Samedi 15 février
Christian PARISOT, adjoint chargé des Associations et du Sport

Samedi 22 février
Jeanne FÉRET, adjointe chargée de la Vie Citoyenne et de la Communication

Samedi 1^{er} mars
Michel GOURSOLAS, adjoint chargé de la Sécurité, de l'informatique et des transports alternatifs



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville -
02 99 83 52 00

- › **Mairie, Espace Citoyen et Mairie-annexe**
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).
- › **Toutes nos infos sur ville-cesson-sevigne.fr**

- › **Espace Citoyen**
Seul l'Espace Citoyen est ouvert le samedi, de 9h à 12h.

